



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

conventions avec les praticiens

Question écrite n° 54344

Texte de la question

M. Jean-Pierre Kucheida appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les préoccupations exprimées par les professionnels de santé d'exercice libéral, concernant les mesures de baisse d'honoraires décidées à la suite du rapport d'équilibre élaboré par la CNAM. En effet, ces professionnels, s'ils ne remettent pas en cause la nécessaire prise en compte des contraintes budgétaires, estiment que ces mesures de maîtrise comptable ignorent l'accroissement de la demande de soins en raison des besoins de santé, des populations nouvelles à protéger et des actions de santé publique à entreprendre. Il ne supportent plus d'être tenus responsables de cette évolution alors qu'ils ont à assumer des exigences de qualité extrême, bien sûr justifiées mais nécessitant des moyens. Il lui demande par conséquent de bien vouloir lui préciser sa position, face à ce légitime mécontentement général émanant des professionnels de santé.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Kucheida](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (12^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54344

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 novembre 2000, page 6688